



TOTALENERGIES
UES AMONT-GLOBAL
SERVICES-HOLDING

Janvier 2023

CSE INFO DU 17 JANVIER 2023 PAU (CSTJF-PERL)

La CGT vous informe.

Abonnez-vous au Yammer « CGT TotalEnergies UES Amont » !

1. Point COVID

Très forte baisse par rapport au dernier CSE des taux d'incidence et de positivité en Pyrénées-Atlantiques : 83,5 et 10,7% vs 707 et 34,8%. Le taux d'occupation des lits augmente légèrement (31% vs 27%). 13 patients sont en réanimation sur les P-A. Le Ro est de 0,45. Deux salariés du CSTJF ont été déclarés positifs depuis le début de l'année, aucune contamination en interne. La vaccination COVID par le service médical reste ouverte à tous jusqu'au 16 février.

2. Marche de l'établissement

Prévention des RPS (Risques psychosociaux):

Il y aura cette année à nouveau un sondage « spot » en Mars. Répondez-y ! Continuez aussi de répondre au questionnaire (stress/dépression) qui est ouvert tout au long de l'année et à chaque visite médicale, les résultats feront aussi l'objet d'une analyse et restitution aux élus. C'est un outil, imparfait certes, mais important pour prévenir les risques de burn-out. Anonymat et confidentialité médicale garantis !

Les élus, de toutes les OS, interpellent la direction sur la prestation : il y a du délit de marchandage sur le site de Pau (PERL et CSTJF). Ce n'est pas nouveau, la CGT le dénonce et l'écrit depuis longtemps. Mais il y en a de plus en plus, OETAM et cadres, toutes sortes de services, même ceux au cœur de nos métiers, où prestataires et statutaires ont exactement les mêmes tâches et reçoivent des ordres de salariés de TotalEnergies. De nombreux services

tourment maintenant avec + de 50% de prestataires... Il y a même au PERL un service où le manager est un prestataire ! **Une solution ? les recruter !** Embaucher à l'extérieur pour la sérénité des salariés, pour faciliter le travail des managers et éviter l'obligation de changer de prestataires tous les 2 ans, pour la qualité des études, pour la pérennité des labos et des spécialités. Dans le même temps, la Direction communique sur l'outsourcing : ou comment l'externalisation de certaines tâches serait une garantie d'innovation. Au temps pour l'ambition de OneTech ! **Comptez sur la CGT pour ne pas lâcher le sujet.**

Job-Posting:

la CGT interpelle la Direction pour que les postes soient publiés dans les temps (fin Janvier) pour ne pas mettre les salariés en difficulté et en stress cette année encore.

Treck

L'application Treck pour les ordres missions va être remplacée par un nouvel outil. Les élus rappellent que cela devrait faire l'objet d'une information/consultation. La Direction fait toujours la sourde oreille.

3. Bilan correspondant Vélo

Ce bilan Vélo est l'occasion de voir que le nombre de cyclistes augmente et que 131 salariés ont utilisé l'accord (forfait mensuel démarrant à 30 euros/mois + subvention sur l'achat de matériel). La CGT se félicite d'avoir été, avec le SICTAME-UNSA, à l'origine de cette augmentation lorsque nous avons dénoncé le précédent accord IKT et obtenu que l'accord groupe soit appliqué (IKTZ). La Direction encourage le vélo, c'est bien, mais la CGT lui rappelle que 90% des salariés ne viennent pas à vélo... La Direction ne

doit donc pas oublier d'agir aussi pour cette majorité dans son futur plan de mobilité en changeant les règles IKTZ et bien sûr en augmentant l'enveloppe !

De plus, comme les trajets domicile-travail sont un risque d'accident du travail, la CGT interpelle la Direction et lui réitère sa demande que les rues proches du CSTJF (Larribau/Vignancour) soient sécurisées et propose que la Direction offre du matériel de visibilité aux cyclistes et des formations de sensibilisation face à ce risque.

4. RIC (Réclamations Individuelles et Collectives)

La CGT demande que l'évaluation des postes pour les OETAMS leur soient clarifiés. Un poste non pesé devrait être indiqué NA (Non Affecté) et non NP9- . De plus, le NP ne doit pas être changé en fonction du salarié notamment lorsqu'un OETAM remplace un cadre sur le même poste : si l'OETAM garde les mêmes tâches, il doit par définition garder le même NP !

5. Augmentation de salaires

L'inflation, finissant l'année 2022 à 5,9%, les salaires OETAM devraient être augmentés de 0,4% en Janvier, ce qui ne rattrapera pas l'inflation sur les denrées alimentaires qui finit l'année à 12,1% !!! Et en 2023, l'inflation ne sera pas nulle...

**La CGT vous souhaite
une bonne année 2023 !**

**Et n'oubliez pas, les luttes se gagnent
grâce à votre mobilisation !!!**

